

## AVIS DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom et adresses :** Département de Saône-et-Loire, DAJ - Pôle Contrats - Concurrence - Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - CS 70126, F - 71026 Mâcon cedex 9, courriel : [daj-pcc@saoneetloire71.fr](mailto:daj-pcc@saoneetloire71.fr), Fax : +33 385397652  
Code NUTS : FRC13

Code d'identification national : 22710001300688

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.saoneetloire71.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**I.2) Procédure conjointe**

**I.3) Communication :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** par voie électronique via : <https://marches.ternum-bfc.fr>,

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur :** Autorité régionale ou locale

**I.5) Activité principale :** Services généraux des administrations publiques.

### SECTION II : OBJET

**II.1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé :** Fouilles archéologiques préventives sur le site de l'immeuble des Epinoches à MACON

Numéro de référence :

DPMG.23.085.NB

**II.1.2) Code CPV principal :** 71351914

**II.1.3) Type de marché :** Services.

**II.1.4) Description succincte :** Fouilles archéologiques préventives sur le site de l'immeuble des Epinoches à MACON. La prestation de fouille d'archéologie préventive représente une emprise d'environ 1 000 m<sup>2</sup>. Cette prestation concerne la section AD, parcelles n°345(p) et 190(p) à l'adresse 227-267 rue des Epinoches à MACON. Cette prescription est consécutive au diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté n°2022/399 du 24 juin 2022 sur la base du permis de construire n° PC07127022J0089 délivré le 3 février 2023, pour lequel le rapport a été remis au service régional de l'archéologie le 2 mai 2023, mettant en évidence des vestiges datés de l'Age des Métaux et de l'Antiquité. A titre indicatif, les prestations seront exécutées à partir d'avril 2024.

**II.1.5) Valeur totale estimée**

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non.

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

71351914

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRC13

**II.2.4) Description des prestations :** Fouilles archéologiques préventives sur le site de l'immeuble des Epinoches à MACON. La prestation de fouille d'archéologie préventive représente une emprise d'environ 1 000 m<sup>2</sup>. Cette prestation concerne la section AD, parcelles n°345(p) et 190(p) à l'adresse 227-267 rue des Epinoches à MACON. Cette prescription est consécutive au diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté n°2022/399 du 24 juin 2022 sur la base du permis de construire n° PC07127022J0089 délivré le 3 février 2023, pour lequel le rapport a été remis au service régional de l'archéologie le 2 mai 2023, mettant en évidence des vestiges datés de l'Age des Métaux et de l'Antiquité. A titre indicatif, les prestations seront exécutées à partir d'avril 2024.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**II.2.6) Valeur estimée**

## **II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 4

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

## **II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

### **II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

### **II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

### **II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

### **II.2.14) Informations complémentaires**

## **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

### **III.1) Conditions de participation**

#### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

#### **III.1.2) Capacité économique et financière :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

#### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

#### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

### **III.2) Conditions liées au marché**

#### **III.2.1) Information relative à la profession**

#### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

Les délais d'exécution de la phase « terrain » de chaque tranche sont : - Tranche ferme : 17 semaines minimum (2 semaines de préparation, 65 jours ouvrés minimum de fouilles et 2 semaines de remise en état du site) - Tranche optionnelle n° 1 : 1 semaine minimum (4 jours ouvrés minimum) - Tranche optionnelle n° 2 : 1 semaine minimum (4 jours ouvrés minimum). Le délai d'exécution de la phase « terrain » de la tranche ferme démarre à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage de la tranche, après autorisation de la DRAC (Service régional de l'archéologie) et selon le délai et la date proposés par le titulaire dans sa note méthodologique. Le délai d'exécution de la phase « terrain » de chaque tranche optionnelle démarre à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage de la tranche, sur décision de la DRAC (Service régional de l'archéologie).

#### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

#### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

## **SECTION IV : PROCEDURES**

### **IV.1) Description**

#### **IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte

#### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.6) Enchère électronique**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

#### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

#### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :** 16/10/2023 à 12 h 00

#### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français.

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :**

Date : 16 octobre 2023 à 14 h 00

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **VI.1) Renouveaulement :**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

### **VI.2) Informations sur les échanges électroniques**

### **VI.3) Informations complémentaires :**

Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plate-forme d'administration électronique Territoire Numérique Bourgogne-Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leur(s) question(s) via cette plate-forme ou à l'adresse indiquée dans le présent avis.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

La visite des lieux d'exécution du marché est possible.

Pour la visite des lieux, il convient impérativement de prendre rendez-vous par téléphone au 03.85.39.76.27 ou par mail à l'adresse [dpmg@saoneetloire71.fr](mailto:dpmg@saoneetloire71.fr).

### **VI.4) Procédures de recours**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - B.P. 61616, F - 21016 Dijon cedex, Fax : +33 380733989, adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr>

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

#### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

#### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

#### **VI.5) Date d'envoi du présent avis : 14 septembre 2023**